

Lettre aux porteurs

Paris, le 1^{er} octobre 2021,

Objet : Modification du compartiment La Française Rendement Global 2028 Plus, compartiment de la SICAV La Française

Chère Madame, Cher Monsieur,

Vous êtes porteur de part(s) du compartiment **La Française Rendement Global 2028 Plus** et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Quels changements vont intervenir sur votre Compartiment ?

La société de gestion a décidé de modifier la documentation réglementaire du compartiment **La Française Rendement Global 2028 Plus** (ci-après le « Compartiment »). Ainsi, La Française Asset Management propose de faire évoluer le compartiment **La Française Rendement Global 2028 Plus** afin de s'adapter à l'environnement actuel en tentant d'apporter des solutions dans un contexte de taux extrêmement bas. La performance du Compartiment pourrait être également impactée par d'autres facteurs tel que le coût de couverture et les défauts.

• **Modifications entrant en vigueur le 6 octobre 2021 nécessitant un agrément de l'Autorité des marchés financiers :**

Le Compartiment pourra désormais investir dans des titres non-notés dans la limite de 30% maximum de l'actif net. Par ailleurs, le Compartiment pourra investir dans des obligations contingentes convertibles (dites « cocos ») dans la limite de 20% maximum de l'actif net. Un risque a été ajouté dans la rubrique « profil de risque » du prospectus relatif à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles.

Enfin, l'effet de levier financier sera limité à 150% de l'actif net du compartiment contre 120% actuellement.

Ces modifications entraîneront une augmentation du profil rendement/risque du Compartiment. Toutefois, le SRRI (5) du Compartiment restera inchangé.

Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 20 septembre 2021.

• **Modifications entrant en vigueur le 6 octobre 2021 ne nécessitant pas d'agrément de l'Autorité des marchés financiers :**

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA : FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

La société de gestion a décidé mettre en place dans le Compartiment une approche extra-financière afin, notamment, de prendre en compte des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (dits critères « ESG ») dans la sélection des émetteurs de titres. Toutefois, il est précisé que l'approche extra-financière mise en place dans ce compartiment n'est pas systématique et n'est pas contraignante. Les instruments dérivés utilisés ne sont pas soumis au même processus d'analyse extra-financière que les titres vifs décrits dans la stratégie d'investissement, par conséquent la communication sur les critères extra-financiers est dite « limitée au prospectus » (catégorie 3 de l'instruction 2020-03 de l'Autorité des marchés financiers).

- **Modifications entrant en vigueur le 2 novembre 2021 ne nécessitant pas d'agrément de l'Autorité des marchés financiers :**

Le barème des commissions de mouvement du compartiment sera modifié comme suit :

			AVANT	APRES (à compter du 2 novembre 2021)
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0.40% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles < 5 ans : 0.06% Obligations convertibles > 5 ans : 0.24% Autres Obligations : 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps : 300€ Change à terme : 150€ Change comptant : 50€ OPCVM : 15€ Futures : 6€ / Options: 2.5€	Actions : 0.10% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles : 0.05% (avec un minimum de 100€) Autres Obligations : 0.035% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.0120% (avec un minimum de 100€) Swaps : 0,010% (avec un minimum de 150€ et un maximum de 600€) Change à terme : 0,010% (avec un minimum de 75€ et un maximum de 300€) Change comptant : 0,010% (avec un minimum de 25€ et un maximum de 100€) OPC : 15€ Futures : 1€ Options : 1€

Cette modification ne nécessite pas d'agrément de la part de l'Autorité des marchés financiers et sera effective à compter du **2 novembre 2021**.

Les rubriques impactées et la nature des modifications sont listées en annexe 1 de ce présent courrier.


Si vous en acceptez les termes, ces opérations n'impliquent aucune démarche de votre part. Si toutefois les modifications ne sont pas conformes à vos souhaits, vous pouvez obtenir le rachat de vos actions sans frais, le Compartiment n'appliquant pas de commissions de rachat.

Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- **Modification du profil de rendement/Risque** : Oui
- **Augmentation du profil de risque** : Oui
- **Augmentation potentielle des frais** : Oui - L'augmentation des frais est relative à la modification du barème des commissions de mouvement.
- **Ampleur de l'évolution du profil de rendement / risque** : Très significatif



Quelles sont les principales différences entre le Compartiment dont vous détenez des actions actuellement et le futur Compartiment après les modifications ?

	Avant	Après	
Régime juridique et politique d'investissement			
Prise en compte de critères extra-financiers dans la méthode de gestion	Non	Oui	
Modification du profil de rendement/risque			
Niveau de Risque/rendement sur une échelle de 1 à 7	5	5	
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques* Risques à classer - des évolutions les plus importantes sur le portefeuille aux évolutions les moins importantes.	Liste avec les fourchettes d'exposition - Pas de titres non-notés - Pas d'obligations contingentes convertibles	Liste avec les fourchettes d'exposition - Jusqu'à 30% de titres non-notés de l'actif net - Jusqu'à 20% d'obligations contingentes convertibles	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente : + +
Effet de levier financier	Dans a limite de 120%	Dans la limite de 150%	
Frais			
Commission de mouvement	Actions : 0.40% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles < 5 ans : 0.06% Obligations convertibles > 5 ans : 0.24% Autres Obligations : 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps : 300€ Change à terme : 150€ Change comptant : 50€ OPCVM : 15€ Futures : 6€ / Options: 2.5€	Actions : 0.10% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles : 0.05% (avec un minimum de 100€) Autres Obligations : 0.035% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.0120% (avec un minimum de 100€) Swaps : 0,010% (avec un minimum de 150€ et un maximum de 600€) Change à terme : 0,010% (avec un minimum de 75€ et un maximum de 300€) Change comptant : 0,010% (avec un minimum de 25€ et un maximum de 100€) OPC : 15€	

		Futures: 1€ Options: 1€	
--	--	--	--

*Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 20 septembre 2021.

Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Nous vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document clé pour l'investisseur (DICI).

Les options suivantes vous sont offertes :

- La modification vous convient : aucune action de votre part n'est nécessaire ;
- La modification ne vous convient pas : vous avez la possibilité de sortir sans frais du Compartiment à tout moment, celui-ci n'appliquant pas de commissions de rachat ;
- Vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous conseillons de prendre contact avec votre conseiller ou votre distributeur.

Les DICI et le prospectus du compartiment sont disponibles sur le site : www.la-francaise.com ou auprès de : LA FRANCAISE ASSET MANAGEMENT – Département Marketing -128 boulevard Raspail – 75006 PARIS –ou e-mail : contact-valeursmobilières@la-francaise.com

Nous vous prions d'agréer, chère Madame, cher Monsieur, l'expression de nos meilleures salutations.

Jean-Luc HIVERT
Président
La Française Asset Management

ANNEXE 1

Le tableau ci-dessous reprend les principales caractéristiques avant et après les changements opérés.

	<u>Avant la modification</u>	<u>Après la modification</u>
Stratégie d'investissement	<p>1. Stratégie d'investissement.</p> <p>La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations (dite poche obligataire) tout en étant exposé aux marchés actions (dite poche action):</p> <ul style="list-style-type: none"> • La poche obligataire : <p>Le fonds investit dans des obligations émises par des entités privées ou publiques. Le fonds pourra investir dans des titres dont la maturité peut aller jusqu'au 31 décembre 2029, soit un an au plus par rapport à l'échéance du fonds. Cependant, la maturité moyenne du portefeuille n'excédera pas le 31 décembre 2028 La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille.</p> <p>La gestion du fonds repose donc essentiellement sur la connaissance approfondie par l'équipe de gestion du bilan des entreprises sélectionnées et des fondamentaux des dettes souveraines. Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille est investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe ou variable, autres titres de créances négociables et instruments du marché monétaires (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt) de tous secteurs économiques.</p> <p>La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.</p> <p>Le fonds investit jusqu'à 100% dans des émissions notées Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et/ou dans des émissions High Yield (à caractère spéculatif) (c'est-à-dire notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). L'investissement en titres sans notation n'est pas autorisé.</p> <p>La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit.</p> <p>L'investissement en obligations convertibles est limité à 30% maximum de l'actif net.</p> <p>Le gérant investit dans des titres libellés en EUR et/ou en USD et/ou en GBP et/ou en NOK et/ou en CHF et/ou en SEK et/ou en CAD et/ou en DKK. Dans la mesure où les titres ne sont pas libellés en EUR, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. Il peut toutefois exister un risque de change résiduel dû à une couverture qui n'est pas parfaite.</p>	<p>1. Stratégie d'investissement.</p> <p>La stratégie d'investissement consiste à gérer de manière discrétionnaire un portefeuille d'obligations (dite poche obligataire) tout en étant exposé aux marchés actions (dite poche action) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La poche obligataire : <p>Le compartiment investit dans des obligations émises par des entités privées ou publiques. Le compartiment pourra investir dans des titres dont la maturité ou la date de rappel anticipé peut aller jusqu'au 31 décembre 2029, soit un an au plus par rapport à l'échéance du compartiment. Cependant, la maturité moyenne du portefeuille (en date de maturité ou de rappel anticipé) n'excédera pas le 31 décembre 2028. La stratégie ne se limite pas à du portage d'obligations, la société de gestion pourra procéder à des arbitrages, en cas de nouvelles opportunités de marché ou en cas d'identification d'une augmentation du risque de défaut à terme d'un des émetteurs en portefeuille.</p> <p>La gestion du compartiment repose donc essentiellement sur la connaissance approfondie par l'équipe de gestion du bilan des entreprises sélectionnées et des fondamentaux des dettes souveraines.</p> <p>Afin de réaliser l'objectif de gestion, le portefeuille est investi jusqu'à 100% en obligations à taux fixe ou variable, autres titres de créances négociables et instruments du marché monétaires (bons du Trésor, billets de trésorerie, certificats de dépôt...) de tous secteurs économiques.</p> <p>L'univers d'investissement initial est construit à partir d'émetteurs appartenant à l'indice BofAML Global High Yield (HW00) ainsi que d'émetteurs n'appartenant pas à cet indice mais investis en portefeuille qui répondent aux critères d'investissement du compartiment détaillés ci-après qui sont analysés par La Française Sustainable Investment Research (ci-après « Equipe de Recherche ESG ») de l'entité « La Française Group UK Limited » appartenant au groupe La Française. Les émetteurs sont soumis aux mêmes exigences indépendamment de leur appartenance, ou non, à l'indice. Les émetteurs publics sont des Etats membres de l'OCDE mais aussi des pays émergents.</p> <p>L'analyse des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance est effectuée par l'« Equipe de Recherche ESG qui a développé un modèle ESG propriétaire. Cet outil utilise des</p>

Une société du Groupe La Française

www.la-francaise.com

La Française Asset Management • Société par actions simplifiée au capital de 17 696 676 € • 314 024 019 RCS Paris • N° TVA: FR 18 314 024 019
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 97076 du 01/07/1997 • www.amf-france.org

	<p>La sélection des titres repose sur un processus se focalisant sur la situation financière, la structure de la dette et sur le tableau de financement des émetteurs afin d'éviter les situations de défaut. De plus, les émetteurs bénéficiant d'une espérance de taux de recouvrement élevé et les émissions faiblement subordonnées sont privilégiées.</p> <p>Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts à l'intérieur de laquelle le fonds est géré de 9 à 0, décroissante dans le temps</p> <p>Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le fonds est exposé Emetteurs publics et privés des Pays de l'OCDE (toutes zones) : 0 - 100%; Emetteurs publics hors OCDE (émérgents) : 0 - 100%; Emetteurs privés hors OCDE (émérgents) 0-50%</p> <p>Devises de libellé des titres dans lesquelles le fonds est investi EUR/ USD/ GBP/ NOK/ CHF/ SEK/ CAD/ DKK</p> <p>Niveau de risque de change supporté par le fonds Résiduel dû à une couverture imparfaite des positions en devises.</p> <p>Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, le profil de risque du fonds est fortement lié à la sélection des titres spéculatifs pouvant aller jusqu'à 100% de l'actif et intègre donc le risque de défaut.</p> <p>Au cours de la période allant de la première date de souscription et jusqu'à ce que le montant minimum d'actif sous gestion atteigne le niveau de 7 (sept) millions d'euros, le fonds sera investi en titres du marché monétaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La poche actions : <p>Le fonds est exposé aux marchés actions mondiaux à hauteur de 40% maximum via des instruments dérivés, portant sur des indices représentatifs des marchés boursiers mondiaux. Les coupons générés par la poche obligataire forment l'enveloppe qui sera investie sur la poche actions. L'équipe de gestion pilotera le niveau d'exposition aux marchés actions en fonction du montant cumulé des coupons d'obligations restant à percevoir dans le portefeuille jusqu'à échéance, dont le niveau total baissera avec le temps, et en tenant compte de l'environnement de marché.</p> <p>Le fonds utilise des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré lorsque ces contrats permettent une meilleure adaptation à l'objectif de gestion ou ont un coût de négociation inférieur. Le fonds se réserve la possibilité d'intervenir sur tous les marchés à terme européens et internationaux.</p> <p>Le gérant peut recourir à des instruments financiers à terme tels que futures, forwards, options, swaps, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent et CDS sur indice), Non Deliverable Forward. Il intervient principalement dans un but de couverture et/ou d'exposition</p>	<p>données brutes provenant de différents fournisseurs de données pour calculer les KPI (Key Performance Indicators).</p> <p>En ce qui concerne les titres obligataires, une évaluation des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance de l'émetteur pourra être effectuée ; toutefois la prise en compte de ces critères n'est pas nécessairement exhaustive ou systématique.</p> <p>Ainsi, le Compartiment promeut certaines caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8 du règlement européen (UE) 2019/2088 dit Sustainable Finance Disclosure (SFDR).</p> <p>Par ailleurs, sont automatiquement écartés, les émetteurs à exclure en vertu de la politique d'exclusion du Groupe La Française, disponible sur le site internet www.la-francaise.com.</p> <p>Des précisions complémentaires sur l'analyse extra financière de la société de gestion, dont les critères ESG, sont reprises dans le code de transparence et les politiques d'engagement du Groupe La Française disponible sur le site de La Française www.la-francaise.com.</p> <p>La répartition dette privée / dette publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.</p> <p>Le compartiment investit jusqu'à 100% dans des émissions notées Investment Grade (notation supérieure ou égale à BBB- chez Standard & Poor's ou Baa3 chez Moody's ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion) et/ou dans des émissions High Yield (à caractère spéculatif) (c'est-à-dire notation inférieure à BBB- ou Baa3 ou équivalent selon l'analyse de la société de gestion). L'investissement en titres non-notés est limité à 30% maximum de l'actif net.</p> <p>La société de gestion ne recourra pas exclusivement ou mécaniquement à des notations externes mais pourra, lorsqu'une telle notation est émise, en tenir compte dans son analyse crédit.</p> <p>L'investissement en obligations convertibles est limité à 30% maximum de l'actif net.</p> <p>Le gérant investit dans des titres libellés en EUR et/ou en USD et/ou en GBP et/ou en NOK et/ou en CHF et/ou en SEK et/ou en CAD et/ou en DKK. Dans la mesure où les titres ne sont pas libellés en EUR, le gérant couvrira systématiquement le risque de change. Il peut toutefois exister un risque de change résiduel dû à une couverture qui n'est pas parfaite.</p> <p>La sélection des titres repose sur un processus se focalisant sur la situation financière, la structure de la dette et sur le tableau de financement des émetteurs afin d'éviter les situations de défaut. De plus, les émetteurs bénéficiant d'une espérance de taux de recouvrement élevé et les émissions faiblement subordonnées sont privilégiées.</p>
--	--	--

sur les marchés à terme d'actions et/ou d'indices et/ou de taux et/ou de crédit et dans un but de couverture sur les marchés à terme de change.
 Le fonds pourra avoir recours à des Total Return Swaps (TRS) dans la limite de 25% maximum de l'actif net. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet de TRS pourra représenter 5 % de l'actif. Les actifs sous-jacents aux TRS pourront être des obligations corporate et des obligations souveraines émergentes.
 L'exposition globale du portefeuille est limitée à 300% de l'actif net du fonds.
 A l'approche de l'échéance du fonds, la société de gestion optera, en fonction des conditions de marché qui prévaudront alors, soit pour la reconduction de la stratégie d'investissement, soit pour la fusion avec un autre OPCVM, soit pour la liquidation du fonds, sous réserve de l'agrément AMF.

Le compartiment pourra recourir aux obligations subordonnées financières et non financières (dont des obligations contingentes convertibles – « Cocos ») dans une limite globale de 20% de l'actif net.

Les « CoCos » présentent un caractère plus spéculatif et un risque de défaut plus important qu'une obligation classique mais ces titres obligataires contingents convertibles seront recherchés dans le cadre de la gestion du compartiment compte tenu de leur surcroît de rendement théorique par rapport à une obligation classique. Cette rémunération vient en compensation du fait que ces titres peuvent être convertis en fonds propres (actions) ou subir une perte en capital en cas de déclenchement des clauses contingentes de l'institution financière concernée (franchissement d'un seuil de capital prédéfini dans le prospectus d'émission d'une obligation subordonnée).

Le gérant pourra investir dans des titres libellés en euro et/ou autres devises. Dans la mesure où les titres ne sont pas libellés en euro, le gérant couvrira systématiquement le risque de change, un risque résiduel pourra néanmoins subsister, la couverture n'étant pas parfaite.

Fourchette de sensibilité aux taux d'intérêts à l'intérieur de laquelle le compartiment est géré	de 9 à 0, décroissante dans le temps
Zone géographique des émetteurs des titres auxquels le compartiment est exposé	Emetteurs publics et privés des Pays de l'OCDE (toutes zones) : 0 - 100%; Emetteurs publics hors OCDE (émergents) : 0 - 100%; Emetteurs privés hors OCDE (émergents) 0-50%
Devises de libellé des titres dans lesquelles le compartiment est investi	EUR/ USD/ GBP/ NOK/ CHF/ SEK/ CAD/ DKK
Niveau de risque de change supporté par le compartiment	Résiduel dû à une couverture imparfaite des positions en devises.

Compte tenu de la stratégie d'investissement mise en œuvre, le profil de risque du compartiment est fortement lié à la sélection des titres spéculatifs pouvant aller jusqu'à 100% de l'actif et intègre donc le risque de défaut.

• La poche actions :

Le compartiment est exposé aux marchés actions mondiaux à hauteur de 40% maximum via des instrumens dérivés, portant sur des indices représentatifs des marchés boursiers mondiaux.

		<p>Les coupons générés par la poche obligataire forment l'enveloppe qui sera investie sur la poche actions. L'équipe de gestion pilotera le niveau d'exposition aux marchés actions en fonction du montant cumulé des coupons d'obligations restant à percevoir dans le portefeuille jusqu'à échéance, dont le niveau total baissera avec le temps, et en tenant compte de l'environnement de marché.</p> <p>Le compartiment utilise des instruments dérivés de préférence sur les marchés à terme organisés mais se réserve la possibilité de conclure des contrats de gré à gré lorsque ces contrats permettent une meilleure adaptation à l'objectif de gestion ou ont un coût de négociation inférieur. Le compartiment se réserve la possibilité d'intervenir sur tous les marchés à terme européens et internationaux.</p> <p>Le gérant peut recourir à des instruments financiers à terme tels que futures, forwards, options, swaps, change à terme, Credit Default Swap (CDS sur mono sous-jacent et CDS sur indice), Non Deliverable Forward. Il intervient principalement dans un but de couverture et/ou d'exposition sur les marchés à terme d'actions et/ou d'indices et/ou de taux et/ou de crédit et dans un but de couverture sur les marchés à terme de change.</p> <p>Le compartiment pourra avoir recours à des Total Return Swaps (TRS) dans la limite de 25% maximum de l'actif net. La proportion attendue d'actif sous gestion qui fera l'objet de TRS pourra représenter 5 % de l'actif. Les actifs sous-jacents aux TRS pourront être des obligations corporate et des obligations souveraines émergentes.</p> <p>L'exposition globale du portefeuille est limitée à 300% de l'actif net du compartiment. Cette exposition globale est inhérente au suivi en VAR des instruments dérivés. Il s'agit de la somme en valeur absolue des notionnels.</p> <p>L'effet de levier financier maximal est limité à 150% de l'actif net du compartiment. L'effet de levier financier a pour objectif de donner le niveau d'exposition du compartiment en intégrant l'ensemble des facteurs de risques.</p>
Titres intégrant les dérivés	Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : <ul style="list-style-type: none"> - actions : oui - taux : oui - change : non - crédit : oui - indices : oui Nature des interventions : <ul style="list-style-type: none"> - couverture : oui - exposition : oui - arbitrage : non 	Risques sur lesquels le gérant désire intervenir : <ul style="list-style-type: none"> - actions : oui - taux : oui - change : non - crédit : oui - indices : oui Nature des interventions : <ul style="list-style-type: none"> - couverture : oui - exposition : oui - arbitrage : non

	Nature des instruments utilisés : - Obligations convertibles, (dans la limite de 30% de l'actif net) - Warrants - EMTN - Produits de taux callable - Produits de taux puttable	Nature des instruments utilisés : - Obligations convertibles, (dans la limite de 30% de l'actif net) - Obligations contingentes convertibles (« cocos ») (dans la limite de 20% de l'actif net) - Warrants - EMTN - Produits de taux callable - Produits de taux puttable								
Effet de levier	L'effet de levier indicatif (somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés) ne dépassera pas : - 200 % de l'actif du compartiment pour La Française Rendement Global 2028 Plus ; L'effet de levier financier est limité à 120% de l'actif net.	L'effet de levier indicatif (somme des nominaux des positions sur les contrats financiers utilisés) ne dépassera pas : - 300% de l'actif du compartiment pour La Française Rendement Global 2028 Plus ; L'effet de levier financier est limité à 150% de l'actif net.								
Barème des commissions de mouvement	<table border="1"> <tr> <td>4</td> <td>Commissions de mouvement</td> <td>Prélèvement sur chaque transaction</td> <td> Actions : 0.40% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles < 5 ans: 0.06% Obligations convertibles > 5 ans: 0.24% Autres Obligations: 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps: 300€ Change à terme: 150€ Change comptant: 50€ OPC: 15€ Futures: 6€ Options: 2.5€ </td> </tr> </table>	4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0.40% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles < 5 ans : 0.06% Obligations convertibles > 5 ans : 0.24% Autres Obligations : 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps : 300€ Change à terme : 150€ Change comptant : 50€ OPC : 15€ Futures : 6€ Options : 2.5€	<table border="1"> <tr> <td>4</td> <td>Commissions de mouvement</td> <td>Prélèvement sur chaque transaction</td> <td> A compter du 2 novembre 2021 Actions : 0.10% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles : 0.05% (avec un minimum de 100€) Autres Obligations: 0.035% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.0120% (avec un minimum de 100€) Swaps: 0,010% (avec un minimum de 150€ et un maximum de 600€) Change à terme: 0,010% (avec un minimum de 75€ et un maximum de 300€) Change comptant: 0,010% (avec un minimum de 25€ et un maximum de 100€) OPC: 15€ Futures: 1€ Options: 1€ </td> </tr> </table>	4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	A compter du 2 novembre 2021 Actions : 0.10% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles : 0.05% (avec un minimum de 100€) Autres Obligations : 0.035% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.0120% (avec un minimum de 100€) Swaps : 0,010% (avec un minimum de 150€ et un maximum de 600€) Change à terme : 0,010% (avec un minimum de 75€ et un maximum de 300€) Change comptant : 0,010% (avec un minimum de 25€ et un maximum de 100€) OPC : 15€ Futures : 1€ Options : 1€
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0.40% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles < 5 ans : 0.06% Obligations convertibles > 5 ans : 0.24% Autres Obligations : 0.024% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.012% (avec minimum de 100€) Swaps : 300€ Change à terme : 150€ Change comptant : 50€ OPC : 15€ Futures : 6€ Options : 2.5€							
4	Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	A compter du 2 novembre 2021 Actions : 0.10% (avec minimum de 120€) Obligations convertibles : 0.05% (avec un minimum de 100€) Autres Obligations : 0.035% (avec minimum de 100€) Instruments monétaires : 0.0120% (avec un minimum de 100€) Swaps : 0,010% (avec un minimum de 150€ et un maximum de 600€) Change à terme : 0,010% (avec un minimum de 75€ et un maximum de 300€) Change comptant : 0,010% (avec un minimum de 25€ et un maximum de 100€) OPC : 15€ Futures : 1€ Options : 1€							
Profil de risque	Risque de perte en capital : Risque discrétionnaire : Risque de taux : Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créances : Risque lié aux investissements en titres « high yield » dits « spéculatifs » : Risque lié aux investissements sur les pays émergents : Risque de marchés actions : Risque de contrepartie : Risque lié aux titres de créance subordonnés :	Risque de perte en capital : Risque d'investissement ESG : Risque de durabilité : Risque discrétionnaire : Risque de taux : Risque de crédit lié aux émetteurs des titres de créances : Risque lié aux obligations contingentes : Risque lié aux investissements en titres « high yield » dits « spéculatifs » : Risque lié aux investissements sur les pays émergents :								

	<p>Risque de change :</p> <p>Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :</p> <p>Risque de conflits d'intérêt potentiels :</p> <p>Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) :</p> <p>Risque juridique :</p>	<p>Risque de marchés actions :</p> <p>Risque de contrepartie :</p> <p>Risque lié aux titres de créance subordonnés :</p> <p>Risque de change :</p> <p>Risque lié aux impacts de techniques telles que des produits dérivés :</p> <p>Risque de conflits d'intérêt potentiels :</p> <p>Risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS) :</p> <p>Risque juridique :</p>
--	--	---